

LES ACTEURS CULTURELS EN ISERE VOUS INFORMENT...

Les acteurs culturels du département de l'Isère se sont mobilisés spontanément, face au risque d'une troisième année consécutive de baisse des subventions du Conseil Général de l'Isère.

Ils se sont rassemblés en novembre 2010 pour rappeler l'importance de la place de l'art et la culture ici, aujourd'hui et demain. S'unir a permis d'obtenir du Conseil général de l'Isère la promesse de maintien du budget 2010 en 2011 pour le spectacle vivant. Les acteurs ont décidé collectivement de continuer leur action en rédigeant une charte commune permettant de défendre les différents champs de la culture. Cette charte, qui participe aux mobilisations et actes en faveur de la culture, résume les valeurs que les acteurs de l'Isère portent et souhaitent faire partager.

L'art et la culture sont au cœur du pacte républicain et garants de la démocratie. Ils concourent à :

Article 1 : Être un élément de transformation et d'émancipation dans la société

Article 2 : Permettre la confrontation collective aux imaginaires par l'intermédiaire des artistes

Article 3 : Faire de la création contemporaine une question publique

Article 4 : Constituer un patrimoine de références communes entre les générations

Article 5 : Favoriser et soutenir la créativité dans la société en irriguant les territoires d'initiatives artistiques et culturelles par la circulation des œuvres, des artistes

Article 6 : Contribuer à l'éducation des citoyens dès le plus jeune âge

Article 7 : Favoriser les pratiques culturelles des habitants, des citoyens

Article 8 : Porter un regard différent sur le monde et ses diversités pour fabriquer des identités ouvertes

Article 9 : Faire reculer l'ignorance et l'obscurantisme

Ces acteurs travaillent quotidiennement à porter ces valeurs en :

- créant les conditions de la présence d'artistes, d'œuvres et de propositions élaborées dans de bonnes conditions, en initiant une multitude de liens pour nourrir l'espace public,

- engageant des actions en direction des publics les plus éloignés de la culture,

- se concertant avec l'ensemble des partenaires des territoires pour faire vivre ces projets,

- confortant l'emploi culturel dans ses formes les plus stables,

- gérant de manière responsable et en toute transparence l'argent public

- donnant matière à refonder l'action publique par une pensée partagée et débattue.

Signatures sur : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2011N6802>

Contact : acteursculturelsisere@gmail.com

LES ACTEURS CULTURELS EN ISERE VOUS INFORMENT...

Les acteurs culturels du département de l'Isère se sont mobilisés spontanément, face au risque d'une troisième année consécutive de baisse des subventions du Conseil Général de l'Isère.

Ils se sont rassemblés en novembre 2010 pour rappeler l'importance de la place de l'art et la culture ici, aujourd'hui et demain. S'unir a permis d'obtenir du Conseil général de l'Isère la promesse de maintien du budget 2010 en 2011 pour le spectacle vivant. Les acteurs ont décidé collectivement de continuer leur action en rédigeant une charte commune permettant de défendre les différents champs de la culture. Cette charte, qui participe aux mobilisations et actes en faveur de la culture, résume les valeurs que les acteurs de l'Isère portent et souhaitent faire partager.

L'art et la culture sont au cœur du pacte républicain et garants de la démocratie. Ils concourent à :

Article 1 : Être un élément de transformation et d'émancipation dans la société

Article 2 : Permettre la confrontation collective aux imaginaires par l'intermédiaire des artistes

Article 3 : Faire de la création contemporaine une question publique

Article 4 : Constituer un patrimoine de références communes entre les générations

Article 5 : Favoriser et soutenir la créativité dans la société en irriguant les territoires d'initiatives artistiques et culturelles par la circulation des œuvres, des artistes

Article 6 : Contribuer à l'éducation des citoyens dès le plus jeune âge

Article 7 : Favoriser les pratiques culturelles des habitants, des citoyens

Article 8 : Porter un regard différent sur le monde et ses diversités pour fabriquer des identités ouvertes

Article 9 : Faire reculer l'ignorance et l'obscurantisme

Ces acteurs travaillent quotidiennement à porter ces valeurs en :

- créant les conditions de la présence d'artistes, d'œuvres et de propositions élaborées dans de bonnes conditions, en initiant une multitude de liens pour nourrir l'espace public,

- engageant des actions en direction des publics les plus éloignés de la culture,

- se concertant avec l'ensemble des partenaires des territoires pour faire vivre ces projets,

- confortant l'emploi culturel dans ses formes les plus stables,

- gérant de manière responsable et en toute transparence l'argent public

- donnant matière à refonder l'action publique par une pensée partagée et débattue.

Signatures sur : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2011N6802>

Contact : acteursculturelsisere@gmail.com

COMMUNIQUE DE PRESSE – JEUDI 26 MAI 2011

« On va donc organiser une concertation d'ici le mois de juin, et on essaiera (...), en tous cas pour ce qui est des structures culturelles, de rétablir le budget 2010, c'est-à-dire de faire en sorte que 2011 soit une année équivalente à celle de 2010. D'après ce que m'ont dit nos partenaires, nos interlocuteurs, cela représenterait 1,6 M € à ajouter en décision modificative. »

Mr Vallini – extrait de la réunion du 16/12/10

Le secteur culturel isérois attend qu'André Vallini tienne sa promesse

Face à la diminution du budget de la culture du Conseil Général de l'Isère depuis 2008 (- 27%), les acteurs culturels de l'Isère se sont mobilisés. Fin 2010, ils ont interpellé André Vallini, président du conseil général, sur la mise en danger de leurs structures et de leurs actions depuis trois ans. Ils ont demandé le maintien des financements 2011 à hauteur des subventions de l'année 2010, accompagné d'une concertation entre les acteurs culturels et les élus.

A la suite de cette mobilisation, André Vallini s'est engagé devant les représentants des acteurs culturels à rétablir les crédits dédiés au spectacle vivant à hauteur de ceux de l'année 2010, c'est-à-dire 1 600 000 Euros de rattrapage. Cet engagement a été confirmé en séance plénière le 16 décembre 2010. Sur cette base, les acteurs culturels ont élaboré leurs saisons, leurs projets artistiques et leurs actions culturelles de l'année. Or, lors d'une réunion au Conseil Général le lundi 23 mai rassemblant les représentants du milieu culturel, Pascal Payen, nouveau vice-président à la culture, et Emmanuel Henras, nouveau directeur de la culture et du patrimoine, ont fait savoir que cet engagement ne serait pas tenu. Seul, un montant de 280 000 Euros a été inscrit au vote du budget supplémentaire pour l'année 2011. Indignés par le non respect de cette promesse, les acteurs culturels demandent solennellement à André Vallini de revenir sur cette décision et d'honorer sa parole.

**Nous comptons sur votre présence active le 10 juin
à l'Hôtel du Département lors du vote de la DM1.**

Rendez-vous impératif dès 9h

Présence souhaitable jusqu'à 15h

avec pique-nique, musique, vos équipes et plus si affinités ...

Faites le savoir autour de vous!

Nous devons être présents en force!!!

Les acteurs culturels de l'Isère

COMMUNIQUE DE PRESSE – JEUDI 26 MAI 2011

« On va donc organiser une concertation d'ici le mois de juin, et on essaiera (...), en tous cas pour ce qui est des structures culturelles, de rétablir le budget 2010, c'est-à-dire de faire en sorte que 2011 soit une année équivalente à celle de 2010. D'après ce que m'ont dit nos partenaires, nos interlocuteurs, cela représenterait 1,6 M € à ajouter en décision modificative. »

Mr Vallini – extrait de la réunion du 16/12/10

Le secteur culturel isérois attend qu'André Vallini tienne sa promesse

Face à la diminution du budget de la culture du Conseil Général de l'Isère depuis 2008 (- 27%), les acteurs culturels de l'Isère se sont mobilisés. Fin 2010, ils ont interpellé André Vallini, président du conseil général, sur la mise en danger de leurs structures et de leurs actions depuis trois ans. Ils ont demandé le maintien des financements 2011 à hauteur des subventions de l'année 2010, accompagné d'une concertation entre les acteurs culturels et les élus.

A la suite de cette mobilisation, André Vallini s'est engagé devant les représentants des acteurs culturels à rétablir les crédits dédiés au spectacle vivant à hauteur de ceux de l'année 2010, c'est-à-dire 1 600 000 Euros de rattrapage. Cet engagement a été confirmé en séance plénière le 16 décembre 2010. Sur cette base, les acteurs culturels ont élaboré leurs saisons, leurs projets artistiques et leurs actions culturelles de l'année. Or, lors d'une réunion au Conseil Général le lundi 23 mai rassemblant les représentants du milieu culturel, Pascal Payen, nouveau vice-président à la culture, et Emmanuel Henras, nouveau directeur de la culture et du patrimoine, ont fait savoir que cet engagement ne serait pas tenu. Seul, un montant de 280 000 Euros a été inscrit au vote du budget supplémentaire pour l'année 2011. Indignés par le non respect de cette promesse, les acteurs culturels demandent solennellement à André Vallini de revenir sur cette décision et d'honorer sa parole.

**Nous comptons sur votre présence active le 10 juin
à l'Hôtel du Département lors du vote de la DM1.**

Rendez-vous impératif dès 9h

Présence souhaitable jusqu'à 15h

avec pique-nique, musique, vos équipes et plus si affinités ...

Faites le savoir autour de vous!

Nous devons être présents en force!!!

Les acteurs culturels de l'Isère